

enfants avec maitresse

Par **smooth**, le **15/02/2006** à **20:14**

Bonsoir,
j'aimerais savoir comment une femme soupçonnant son mari d'avoir eu 2 enfants avec une maitresse peut se renseigner ?
merci d'avance

Par **woodgecko**, le **15/02/2006** à **20:57**

en regardant si les enfants ressemblent au père image not found or type unknown lol
nan vraiment , le seul moyen d'être sûr c'est de faire une expertise mais c'est la mère des enfants ou celui qui se réclame le père des enfants qui peut engager une action et peut être obtenir l'expertise (si personne ne s'y oppose) . Ou le plus simple c'est d'en discuter avec le présumé mari infidèle .

Par **germier**, le **15/02/2006** à **21:26**

j'ai du mal à comprendre
Mme soupçonne son mari d'avoir deux enfants avec une maitresse et d'après woodgeko "c'est celui qui se réclame le père des enfants qui peut engager une action"

Donc je suis le "père" je réclame la paternité et je me prends un demande d'aliments que je dois

Je suis donc sur que ma femme n' aura plus de soupçons mais une certitude

je ne me découvre pas

Par **woodgecko**, le **15/02/2006** à **21:53**

j'ai pas dit que monsieur devait revendiquer sa paternité , c'était pour dire que la madame trompée pouvait pas réclamer un examen , seul moyen fiable à 100% . quand aux autres moyens ils relèvent davantage de l'agence tout risques ou de l'inspecteur derrik que du droit . vu qu'il est question de se "renseigner" , il faudrait éventuellement voir si les enfants ont été déclarés à l'etat civil par un homme , si le mari a fait des virements sur le compte de la mère

des enfants , le suivre discrètement ... donc la première étape est la mairie du domicile de la " seconde femme " , les relevés de comptes , renifler les chemises de monsieur pour savoir si

ça sent pas trop le parfum Image not found, or type unknown

Par **germier**, le **18/02/2006** à **09:23**

donc ,je comprends que Mme est cocue et voudrait en avoir la preuve
Ou plutot Madame voudrait avoir la preuve que son mari a des enfants avec une autre femme, et donc que Elle ets cocue,et donc demander le divorce

Par **jeeecy**, le **18/02/2006** à **10:22**

[quote="germier":2z3d9ukd]donc ,je comprends que Mme est cocue et voudrait en avoir la preuve
Ou plutot Madame voudrait avoir la preuve que son mari a des enfants avec une autre femme, et donc que Elle ets cocue,et donc demander le divorce[/quote:2z3d9ukd]
oui c'est ca

le tout est de le demontrer, ce qui est justement la question posee

Par **woodgecko**, le **18/02/2006** à **14:32**

il était pas question de divorce dans la question , madame veut se " renseigner " . ça veut dire qu'elle veut savoir discrètement si son mari a fait des gosses ailleurs , elle n'en a pas la certitude . Mais si elle veut le divorce elle n'a de toutes façons pas besoin de prouver l'infidelité de monsieur . A moins bien sûr qu'elle souhaite des dommages et intérêts . ça serait sympa qu'elle nous dise plus précisément ce qu'elle veut .

Par **germier**, le **18/02/2006** à **21:03**

Il est exact que dans la question,il n'y a pas d'allusion à un divorce.
Mais je n'arrive pas à comprendre pourquoi Madame veut se renseigner ?
Affaire de gros sous qui sait?
Que veut exactement cette Madame ?
Simple curiosité féminine ?désolé j'y croi pas : j'ai encore la pomme dans la gorge